Rubrique d'évaluation de la collaboration interprofessionnelle



Vernon Curran, Memorial University Lynn Casimiro, Hôpital Montfort Valerie Banfield, Registered Nurses Professional Development Centre Pippa Hall, Université d'Ottawa

Tracy Gierman, Conseil académique en santé – Région de Champlain Kelly Lackie, Registered Nurses Professional Development Centre

> Ivy Oandasan, University of Toronto Brian Simmons, University of Toronto Susan Wagner, University of Toronto

Manon Tremblay, Consortium national de formation en santé (CNSF) - volet Université d'Ottawa

Projet financé par :



















Qu'est-ce qu'une rubrique?

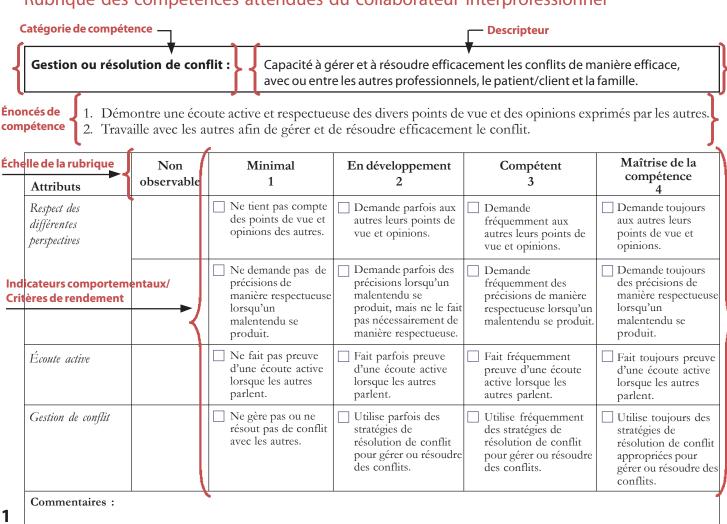
Une rubrique est un outil d'évaluation comportant une série de critères de rendement qui définissent et décrivent les compétences essentielles évaluées. En règle générale, les rubriques sont composées d'attributs permettant d'évaluer le rendement de l'étudiant, d'une échelle évaluant le rendement relatif à chacun des attributs et de normes d'excellence pour les niveaux de rendement spécifiés.

Les rubriques sont de plus en plus populaires auprès des éducateurs qui cherchent à faire des évaluations plus authentiques du rendement. Elles comportent des directives claires sur la manière d'évaluer ou de « coter » le rendement d'un apprenant.

Les rubriques établissent des directives explicites sur les attentes qu'on entretient à l'égard des apprenants. Elles favorisent en outre une réflexion critique sur leur rendement et elles peuvent servir à perfectionner leurs habiletés. Une rubrique fixe pour les apprenants des objectifs précis à atteindre en matière de compétence. Les apprenants peuvent aussi utiliser les rubriques pour s'auto évaluer individuellement ou en groupe et pour évaluer leurs pairs. On estime que les rubriques peuvent améliorer le rendement des apprenants et favoriser l'apprentissage, particulièrement quand les apprenants reçoivent les rubriques à l'avance, qu'ils comprennent comment ils seront évalués et qu'ils sont en mesure de se préparer en conséquence.

Les rubriques sont utiles aux enseignants, car elles peuvent améliorer la planification des expériences d'apprentissage et la qualité de l'enseignement direct : elles leur permettent de se concentrer, de mettre l'accent et de porter attention à certains détails, ce qui peut constituer un modèle pour les apprenants.

Rubrique des compétences attendues du collaborateur interprofessionnel



Comment utiliser la Rubrique d'évaluation de la collaboration interprofessionnelle (RÉCI)

La Rubrique d'évaluation de la collaboration interprofessionnelle (RÉCI) a été conçue pour évaluer les compétences de collaboration dans les équipe interprofessionnelle. La pratique fondée sur la collaboration dans les soins de santé intervient lorsque plusieurs professionnels de la santé ayant différentes formations offrent des services complets en travaillant avec les patients, leurs familles, les soignants et les collectivités. Cette pratique vise à offrir les soins de la plus haute qualité possible dans les divers milieux d'intervention [traduction] (OMS, 2010)¹. Un comité consultatif formé d'éducateurs des domaines de la médecine, des sciences infirmières et des sciences de la réadaptation s'est chargé d'élaborer la rubrique.

Principes directeurs

La rubrique a été conçue de sorte à être utile dans différents programmes de formation des professionnels de la santé et dans divers contextes d'apprentissage.

Les attributs de la rubrique ne correspondent pas nécessairement à une année ou à un niveau particulier du programme d'études de l'apprenant.

La rubrique peut servir à l'évaluation formative et sommative des compétences de collaboration interprofessionnelle des apprenants. Lors d'une évaluation formative, la rubrique permet aux apprenants de recevoir des commentaires constructifs sur les domaines de compétence qui doivent être perfectionnés et améliorés. Dans le cadre d'une évaluation sommative, la rubrique peut servir à évaluer les réalisations des apprenants. La rubrique peut aussi être présentée plus tôt dans un programme et utilisée à répétition pour évaluer la croissance et le développement au fil du temps.

La fidélité de la rubrique repose sur de multiples interactions et sur l'observation répétée d'un apprenant, pendant une certaine période.

Les programmes/disciplines doivent instaurer des mesures de rattrapage pour les apprenants qui n'ont pas atteint un niveau de compétence acceptable au sein de leur programme.

Validité de la rubrique

Les attributs de la rubrique reposent sur les énoncés des compétences de collaboration interprofessionnelle attendues, tels qu'élaborés et validés par un processus en deux étapes.

Étape 1 : Développement des compétences

- 1. Recension et examen des écrits
- 2. Analyse typologique des domaines de compétence et des énoncés de compétence
- 3. Élaboration et réalisation d'un sondage Delphi
 - En anglais et en français
 - Deux rondes :
 - Ronde 1 : analyse des résultats
 - Révision des énoncés de compétence
 - Ronde 2 : Sondage Delphi
 - Révision en vue de créer une version validée de la série de compétences

Étape 2 : Élaboration de la rubrique

- 1. Élaboration d'une version expérimentale de la rubrique
- 2. Organisation de groupes de discussion pour recueillir des commentaires au sujet de l'utilité, la clarté, l'aspect pratique et l'impartialité de la rubrique:
 - Membres d'équipes interprofessionnelles
 - Enseignants et étudiants
 - Anglophones et francophones
- 3. Révision en vue de produire une version validée de la rubrique

Organisation mondiale de la santé (OMS), Study Group on Interprofessional Education and Collaborative Practice. (2010). Framework for Action on Interprofessional Education & Collaborative Practice. Genève, Suisse: Organisation mondiale de la santé, Disponible à : http://www.who.int/hrh/resources/framework_action/en/index.html

Rubrique d'évaluation de la collaboration interprofessionnelle (RÉCI)

Directives : Pour chacun des attributs, cocher les énoncés qui décrivent le rendement de l'apprenant.

Notes:

Évaluer ce qui est opportun au contexte ou à la tâche.

- Occasionnellement : l'apprenant adopte de temps à autre le comportement souhaité
- Fréquemment : l'apprenant adopte la plupart du temps le comportement souhaité
- Toujours : l'apprenant adopte toujours le comportement souhaité

Communication : Capacité à communiquer avec les autres de façon efficace, respectueuse et réceptive (on entend par « autres » les membres de l'équipe, le patient/client et les professionnels qui ne font pas partie de l'équipe principale).

- 1. Communique ses idées de façon affirmative et respectueuse.
- 2. Utilise efficacement les stratégies de communication avec les autres professionnels (p. ex. communication orale, écrite, technologie de l'information).

Attributs	Non observable	Minimal 1	En développement 2	Compétent 3	Maîtrise de la compétence 4
Communication respectueuse		Communique avec les autres de façon non respectueuse.	Communique parfois avec les autres de manière confiante, affirmative et respectueuse.	Communique fréquemment avec les autres de manière confiante, affirmative et respectueuse.	Communique toujours avec les autres de manière confiante, affirmative et respectueuse.
		Ne partage pas avec les autres son opinion ou ses points de vue pertinents sur les soins des patients.	Partage parfois avec les autres son opinion ou ses points de vue pertinents sur les soins des patients.	Partage fréquemment avec les autres son opinion ou ses points de vue pertinents sur les soins des patients.	Partage toujours avec les autres son opinion ou ses points de vue pertinents sur les soins des patients
		Ne réagit pas ou ne répond pas aux demandes.	Réagit ou répond parfois aux demandes, en temps opportun.	Réagit ou répond fréquemment aux demandes, en temps opportun.	Réagit ou répond toujours aux demandes, en temps opportun.
Stratégies de communication		N'utilise pas de stratégies de communication (verbale et non-verbale) de manière adéquate avec les autres.	Utilise parfois des stratégies de communication (verbale et nonverbale) de manière adéquate.	Utilise fréquemment des stratégies de communication (verbale et nonverbale) de manière adéquate, dans diverses situations.	Utilise toujours des stratégies de communication (verbale et nonverbale) de manière adéquate, dans diverses situations.
		Communique de manière illogique et non structurée.	Communique parfois de manière logique et structurée.	Communique fréquemment de manière logique et structurée.	Communique toujours de manière logique et structurée
		N'explique pas la terminologie et le jargon propre à sa discipline.	Explique parfois la terminologie et le jargon propre à sa discipline.	Explique fréquemment la terminologie et le jargon propre à sa discipline.	Explique toujours la terminologie et le jargon propre à sa discipline.
		N'utilise pas les stratégies appropriées pour communiquer avec des personnes ayant des handicaps (p. ex., troubles auditifs, cognitifs).	Utilise parois des stratégies appropriées pour communiquer avec des personnes ayant des handicaps (p. ex., troubles auditifs, cognitifs).	Utilise fréquemment des stratégies appropriées pour communiquer avec des personnes ayant des handicaps (p. ex., troubles auditifs, cognitifs).	Utilise toujours des stratégies appropriées pour communiquer avec des personnes ayant des handicaps (p. ex., troubles auditifs, cognitifs).
Commentaires:	1				1

Collaboration : Capacité à établir et à maintenir des relations de travail de collaboration avec les autres professionnels, les patients/clients et les familles.

- 1. Établit des relations de collaboration avec les autres lors de la planification et de la prestation des soins aux patients/clients.
- 2. Stimule l'intégration des points de vue et de l'information des autres professionnels lors de la planification et de la prestation des soins aux patients/clients.
- 3. S'assure de partager l'information pertinente avec les autres professionnels lorsque le patient/client ou le décideur désigné y consent.

Attributs	Non observable	Minimal 1	En développement 2	Compétent 3	Maîtrise de la compétence 4
Relations fondées sur la collaboration		N'établit pas de relations fondées sur la collaboration avec les autres.	Établit parfois des relations fondées sur la collaboration avec les autres.	Établit fréquemment des relations fondées sur la collaboration avec les autres.	Établit toujours des relations fondées sur la collaboration avec les autres.
Intégration de l'information des autres		N'intègre pas l'information des autres lors de la planification et de la prestation des soins au patient/client.	☐ Intègre parfois l'information des autres lors de la planification et de la prestation des soins au patient/client.	Intègre fréquemment l'information des autres lors de la planification et de la prestation des soins au patient/client.	Intègre toujours l'information des autres lors de la planification et de la prestation des soins au patient/client.
Échange d'information		N'échange pas d'information avec les autres professionnels.	Échange parfois avec les autres professionnels de l'information utile pour la prestation de soins au patient/ client.	Échange fréquemment avec les autres professionnels de l'information utile pour la prestation de soins au patient/client.	Échange toujours avec les autres professionnels de l'information utile pour la prestation de soins au patient/client.
		Ne cherche pas à obtenir le consentement du patient/client ou du décideur désigné lors de l'échange d'information.	Cherche parfois à obtenir le consentement du patient/client ou du décideur désigné lors de l'échange d'information.	Cherche fréquemment à obtenir le consentement du patient/client ou du décideur désigné lors de l'échange d'information.	Cherche toujours à obtenir le consentement du patient/client ou du décideur désigné lors de l'échange d'information.
Commentaires :					

Rôles et responsabilités : Capacité à expliquer ses rôles et ses responsabilités par rapport aux soins au patient/client et à sa famille (p. ex. champ d'intervention, responsabilités légales et éthiques) et à comprendre les rôles, les responsabilités et les liens de travail des autres professionnels de l'équipe.

- 1. Décrit clairement ses rôles et ses responsabilités professionnels.
- 2. Intègre les rôles et responsabilités des autres professionnels aux siens afin d'optimiser les soins au patient/client.
- 3. Assume la responsabilité de sa contribution professionnelle.
- 4. Partage avec les autres professionnels des connaissances fondées sur les données probantes et sur les pratiques exemplaires propres à sa discipline.

Attributs	Non observable	Minimal 1	En développement 2	Compétent 3	Maîtrise de la compétence 4
Rôles et Responsabilités		Ne décrit pas ses propres rôles et responsabilités auprès de l'équipe/du patient/de la famille.	Décrit parfois ses propres rôles et responsabilités auprès de l'équipe/du patient/de la famille.	Décrit fréquemment ses propres rôles et responsabilités auprès de l'équipe/du patient/ de la famille.	Décrit toujours clairement ses propres rôles et responsabilités auprès de l'équipe/du patient/de la famille.
Intégration des rôles et responsabilités		N'intègre pas les rôles et responsabilités des autres professionnels lors de la prestation de soins au patient.	Intègre parfois les rôles et responsabilités des autres professionnels lors de la prestation de soins au patient.	Intègre fréquemment les rôles et responsabilités des autres professionnels de soins de santé, tel que requis, afin d'optimiser les soins en collaboration centrés sur le patient/client.	Favorise et intègre toujours les rôles et responsabilités des autres professionnels de soins de santé requis afin d'optimiser les soins en collaboration centrés sur le patient/client.
Responsabilisation		Ne fait pas preuve de jugement professionnel lorsqu'il assume ou délègue des tâches.	Fait parfois preuve de jugement professionnel lorsqu'il assume ou délègue des tâches.	Fait fréquemment preuve de jugement professionnel lorsqu'il assume ou délègue des tâches.	Fait toujours preuve de jugement professionnel lorsqu'il assume ou délègue des tâches.
		Ne reconnaît pas sa part de responsabilité lorsque des objectifs établis en collaboration ne sont pas atteints.	Reconnaît parfois sa part de responsabilité lorsque des objectifs établis en collaboration ne sont pas atteints.	Reconnaît fréquemment sa part de responsabilité lorsque des objectifs établis en collaboration ne sont pas atteints.	Reconnaît toujours sa part de responsabilité lorsque des objectifs établis en collaboration ne sont pas atteints.
		Ne reconnaît pas sa part de responsabilité quant à des gestes individuels ayant des incidences sur l'équipe.	Reconnaît parfois sa part de responsabilité quant à des gestes individuels ayant des incidence sur l'équipe.	Reconnaît fréquemment sa part de responsabilité quant à des gestes individuels ayant des incidences l'équipe.	Reconnaît toujours sa part de responsabilité quant à des gestes individuels qui ont des incidences pour l'équipe.
		N'explique pas la portée de sa pratique, son code de déontologie, les normes ou lignes directrices cliniques en relation avec la pratique en collaboration centrée sur le client.	Explique parfois la portée de sa pratique, son code de déontologie, les normes ou lignes directrices cliniques en relation avec la pratique en collaboration centrée sur le client.	Explique fréquemment la portée de sa pratique, son code de déontologie, les normes ou lignes directrices cliniques en relation avec la pratique en collaboration centrée sur le client.	Explique toujours la portée de sa pratique, son code de déontologie, les normes ou lignes directrices cliniques en relation avec la pratique en collaboration centrée sur le client.
Partage des connaissances factuelles et des connaissances sur les pratiques exemplaires		Ne partage pas avec les autres des connaissances factuelles et des connaissances sur les pratiques exemplaires propres à sa discipline.	Partage parfois avec les autres des connaissances factuelles et des connaissances sur les pratiques exemplaires propres à sa discipline.	Partage fréquemment avec les autres des connaissances factuelles et des connaissances sur les pratiques exemplaires propres à sa discipline.	

Approche en collaboration, centrée sur le patient et la famille :

Capacité à appliquer les principes de la pratique centrée sur le patient au cœur de la collaboration interprofessionnelle.

- 1. Demande, de manière respectueuse, l'avis du patient/client et de la famille au sujet de leurs sentiments, croyances, besoins et objectifs en matière de soins.
- 2. Intègre dans le plan de soins, les situations de vie, les préférences culturelles, les valeurs, les besoins exprimés ainsi que les croyances et comportements en matière de santé du patient/client et de la famille.
- 3. Fait connaître au patient/client et à la famille les choix et l'information relatifs aux soins de santé.
- 4. Fait participer le patient/client et la famille en tant que partenaires des processus décisionnel.

Attributs	Non observable	Minimal 1	En développement 2	Compétent 3	Maîtrise de la compétence 4
Avis du patient/ client		Ne sollicite pas l'avis du patient/client et de la famille.	Sollicite parfois l'avis du patient/client et de la famille.	Sollicite fréquemment l'avis du patient/client et de la famille.	Sollicite toujours l'avis du patient/ client et de la famille.
Intégration des croyances et valeurs du patient/client		N'intègre pas la situation, les croyances et les valeurs du patient/client et de la famille dans les plans de soins.	Intègre parfois la situation, les croyances et les valeurs du patient/client et de la famille dans les plans de soins.	Intègre fréquemment la situation, les croyances et les valeurs du patient/client et de la famille dans les plans de soins.	Intègre et favorise toujours la situation, les croyances et les valeurs du patient/client et de la famille dans les plans de soins.
Partage d'information avec le patient/client		Ne fait pas connaître aux patients/clients et aux familles l'information et les choix relatifs aux soins de santé.	Fait parfois connaître aux patients/clients et aux familles l'information et les choix relatifs aux soins de santé.	Fait fréquemment connaître aux patients/clients et aux familles l'information et les choix relatifs aux soins de santé.	Fait toujours connaître aux patients/clients et aux familles l'information et les choix relatifs aux soins de santé.
Revendication de la participation du patient aux prises de décision		Ne revendique pas la participation du patient/client et de la famille en tant que partenaires des processus décisionnels.	Revendique parfois la participation du patient/client et de la famille en tant que partenaires des processus décisionnels.	Revendique fréquemment la participation du patient/client et de la famille en tant que partenaires des processus décisionnels.	Revendique toujours la participation du patient/client et de la famille en tant que partenaires des processus décisionnels.
Commentaires:					

Fonctionnement de l'équipe : Capacité à favoriser le fonctionnement efficace de l'équipe pour améliorer la collaboration et la qualité des soins.

- 1. Reconnaît et contribue au bon fonctionnement et à la dynamique de l'équipe.
- 2. Reconnaît que le leadership au sein de l'équipe peut alterner ou être partagé selon la situation.
- 3. Contribue aux discussions de l'équipe interprofessionnelle.

Attributs	Non observable	Minimal 1	En développement 2	Compétent 3	Maîtrise de la compétence 4
Fonctionnement et dynamique de l'équipe		Ne reconnaît pas le lien entre le fonctionnement de l'équipe et la qualité des soins.	Reconnaît parfois le lien entre le fonctionnement de l'équipe et la qualité des soins.	Reconnaît fréquemment le lien entre le fonctionnement de l'équipe et la qualité des soins.	Reconnaît toujours le lien entre le fonctionnement de l'équipe et la qualité des soins.
		Ne reconnaît pas les stratégies qui permettent d'améliorer le fonctionnement de l'équipe	Reconnaît parfois les stratégies qui permettent d'améliorer le fonctionnement de l'équipe.	Reconnaît fréquemment les stratégies qui permettent d'améliorer le fonctionnement de l'équipe.	Reconnaît toujours les stratégies qui permettent d'améliorer le fonctionnement de l'équipe.
Leadership partagé		Ne reconnaît pas l'importance d'alterner ou de partager le leadership avec les autres.	Partage et alterne parfois le leadership avec les autres lorsque la situation l'exige dans une discipline donnée.	Partage et alterne fréquemment le leadership avec les autres lorsque la situation l'exige dans une discipline donnée.	Partage et alterne toujours le leadership avec les autres lorsque la situation l'exige dans une discipline donnée.
Discussion en équipe		Ne se considère pas comme un membre de l'équipe.	Se considère parfois comme un membre de l'équipe.	Se considère fréquemment comme un membre de l'équipe.	Se considère toujours comme un membre de l'équipe.
		Ne participe pas aux discussions de l'équipe interprofessionnelle.	Participe parfois aux discussions de l'équipe interprofessionnelle.	Participe fréquemment aux discussions de l'équipe interprofessionnelle.	Participe toujours aux discussions de l'équipe interprofessionnelle.
Commentaires:					

Gestion ou résolution de conflit : Capacité à gérer et à résoudre efficacement les conflits de manière efficace, avec ou entre les autres professionnels, le patient/client et la famille.

- 1. Démontre une écoute active et respectueuse des divers points de vue et des opinions exprimés par les autres.
- 2. Travaille avec les autres afin de gérer et de résoudre efficacement le conflit.

Attributs	Non observable	Minimal 1	En développement 2	Compétent 3	Maîtrise de la compétence 4
Respect des différentes perspectives		Ne tient pas compte des points de vue et opinions des autres.	Demande parfois aux autres leurs points de vue et opinions.	Demande fréquemment aux autres leurs points de vue et opinions.	Demande toujours aux autres leurs points de vue et opinions.
		Ne demande pas de précisions de manière respectueuse lorsqu'un malentendu se produit.	Demande parfois des précisions lorsqu'un malentendu se produit, mais ne le fait pas nécessairement de manière respectueuse.	Demande fréquemment des précisions de manière respectueuse lorsqu'un malentendu se produit.	Demande toujours des précisions de manière respectueuse lorsqu'un malentendu se produit.
Écoute active		Ne fait pas preuve d'une écoute active lorsque les autres parlent.	Fait parfois preuve d'une écoute active lorsque les autres parlent.	Fait fréquemment preuve d'une écoute active lorsque les autres parlent.	Fait toujours preuve d'une écoute active lorsque les autres parlent.
Gestion de conflit		Ne gère pas ou ne résout pas de conflit avec les autres.	Utilise parfois des stratégies de résolution de conflit pour gérer ou résoudre des conflits.	Utilise fréquemment des stratégies de résolution de conflit pour gérer ou résoudre des conflits.	Utilise toujours des stratégies de résolution de conflit appropriées pour gérer ou résoudre des conflits.
Commentaires :		1	1		